

# Conseil Local de la Transition Écologique

*Compte rendu de la première réunion, le 23 Juin 2021*

---

## Participants

<b>Elus Ville</b>	Majorité, #Chatou une ville d'avance	Pascal Ponty (Président)
		Laurent Lefèvre
	Chatou écologiste et citoyenne	Yves Engler
<b>Organismes acteurs de la transition écologique</b>	Forums et Projets Pour le Développement Durable	Nicolas Langlois
		Constance Lavignasse
	Collectif "Chatou en Transition"	Isabelle Val de Flor
		Adrien Valay
"Shifters"	Yves Guillemot	
<b>Conseils de Quartier</b>	Quartier Nord	
	Quartier Ouest	Caroline Porracchia
		Marie-Pierre Roldan
Quartier Sud	Sophie Steinacher	

## Cadre

Les éléments de cadre ci-dessous ont été partagés et sont adoptés, tout en restant susceptibles d'évolutions dans cette phase de démarrage.

<p><b>L'intention :</b></p> <p>Un espace de concertation avec les citoyens sur les sujets du développement durable et de la transition écologique, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager les informations et actions pertinentes pour Chatou</li> <li>• Associer la société civile aux réflexions et décisions</li> <li>• Apprendre des uns et des autres dans l'échange</li> </ul>	<p><b>Les activités envisagées :</b></p> <p>Informé, en tant que de besoin, sur les actions et activités de la Ville</p> <p>Produire des avis et propositions (en auto-saisine ou sur des questions de la Ville)</p> <p>Proposer des évènements et activités pédagogiques</p> <p>Proposer, organiser, animer des ateliers, sondages, consultations, débats</p> <p>Promouvoir les éco-gestes</p>
<p><b>La composition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adjoint au Maire en charge de la Transition Écologique, et un élu issu de la commission municipale correspondante</li> <li>• Un à deux représentants de la liste "Chatou écologiste et citoyenne"</li> <li>• Un à deux représentants des collectifs actifs sur le sujet à Chatou : Forum et Projets Développement Durable, Chatou en Transition, Shift Project</li> <li>• Un à deux représentants de chaque comité de quartier</li> <li>• Représentants non encore désignés : CMJ, comité des seniors, monde économique (commerçants, entreprises)</li> <li>• Faire appel aux candidatures d'autres personnes engagées : avec "lettres de motivation" et sélection (processus à définir)</li> </ul>	
<p><b>Le fonctionnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois à quatre réunions par an (par exemple : mars, juin, septembre, décembre)</li> <li>• Réunions à l'Hôtel de Ville (modulo contraintes pratiques), pour valoriser symboliquement le lieu et le Conseil</li> <li>• Animation, compte rendu par l'Adjoint au Maire - échos dans Chatou Mag et/ou les média numériques Ville suivant les sujets.</li> <li>• Budget de fonctionnement propre : question à envisager pour 2022</li> <li>• Principes de coopération : bienveillance, diversité des points de vue, constructivité</li> </ul>	

## Gestion de l'arbre

La Ville présente les enjeux et actions en cours pour la gestion de l'arbre en ville : plantations, efforts de protection, projet de "Charte de l'arbre" encore à ses tous débuts.

Le Conseil met en avant l'importance de la pédagogie : les gens sont peu instruits sur les arbres, les gestes pour bien les gérer et les protéger, les contraintes auxquelles ils sont soumis, etc. Des actions de pédagogie et d'information sont à mener en parallèle au travail sur la Charte. Forum et Projets dispose par exemple de films pédagogiques intéressants.

## Permis de végétaliser

Aujourd'hui tous les pieds de mur et les files d'eau sont désherbés périodiquement (mécaniquement). La Ville soumet l'idée d'un "mini-permis de végétaliser" : il ne s'agirait pas de bacs ou de pieds d'arbres, mais en première étape juste des pieds de murs dans une rue ou un quartier. Une liste des espèces recommandées serait fournie (espèces qui n'abîment pas les murs, par ex. valériane,..), à charge pour les personnes d'entretenir.

Le conseil approuve, et propose de commencer simplement par "devant chez soi" aux habitants qui le souhaitent. A voir : Maisons-Lafitte , qui aurait une politique de "murs fleuris".

## Charte Construction Durable

Information sur les projets Ville en cours pour intégrer les critères de Développement Durable dans les exigences portant sur les constructions neuves, avec le CAUE 78.

Le Conseil fait valoir que le suivi de la performance réelle des bâtiments construits, en lien avec les engagements, est important.

## Evènements "Transition Écologique"

Le Conseil échange sur l'idée d'évènements spécifiques dédiés à la Transition Écologique.

Beaucoup de sujets sont possibles, y compris ceux évoqués plus haut sur la gestion de l'arbre , la végétalisation des murs, la construction. Forums et Projets indique qu'il est en capacité d'animer des fresques du climat, y compris en format "quizz" adapté à un public qui passe (ex. marché, fête des associations). L'outil MyCO2 pourrait aussi être proposé en animation.

La Ville propose de réfléchir à un cycle d'évènements publics sur la Transition Écologique, par exemple des ateliers, conférences, stands. Certains de ces évènements pourraient s'inscrire dans des cadres existants (fête des associations, marché, ..). Ils viendront compléter sur un mode différent, la semaine du film sur le développement durable « c'est déjà demain ».

## Questions diverses

### Composteur collectif

Un projet de composteur collectif sur la place Maurice Berteaux, a été proposé par un citoyen membre de Forum et Projets.

La Ville estime que les projets de composteurs réussis sont basés sur une supervision active et permanente par des citoyens engagés, ou par une structure spécialisée (Upcycle, Alchimistes, etc.). Par ailleurs les expériences concernant les composteurs sur les espaces publics sont mitigées; près de nous dans la Boucle de Seine des réussites existent, mais aussi des échecs.

Enfin le choix de la place Berteaux pour une première expérience a de grandes chances de générer trop d'inquiétudes et d'oppositions, pour cet espace symbolique et central. Une autre localisation devrait être recherchée.

### Installation des antennes téléphoniques

La Ville n'a pas de pouvoir sur la mise en place des antennes. Une fois leur principe autorisé, les opérateurs négocient les emplacements avec les propriétaires (bailleurs sociaux, copropriétés) moyennant un loyer. La Ville n'intervient que pour l'autorisation des chantiers, notamment lorsqu'il y a mise en œuvre d'une grue.

Par ailleurs, d'après l'un des membres compétent sur la question les niveaux d'exposition d'un téléphone mis à l'oreille, ou pire d'un téléphone portable intérieur (DECT) sont bien supérieurs à ceux d'une antenne téléphonique sur son toit ou sur l'immeuble voisin. Plus globalement, les débits échangés par ces antennes sont directement reliés à la consommation de données par les citoyens.

### Plan vélo

La question porte principalement sur la piste "Pont du Pecq-Pont de Chatou".

La Ville participe aux travaux de conception en cours, avec la CASGBS, le département et l'Etat.

Le tracé précis est en cours d'élaboration. Cette phase est complexe, l'espace étant à partager entre pistes cyclables, voitures, alignements d'arbres, piétons. La piste traverse de nombreuses zones classées, qui entraînent des contraintes importantes. Un prochain point de conception technique est prévu en Septembre, en préparation des arbitrages finaux.

## Prochaine réunion

A fixer (a priori fin septembre)